

Réglementation et démarche qualité en point de vente collectif

Objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre aux paysans de gérer un point de vente collectif dans le respect du cadre réglementaire et des démarches qualité.

Enjeux

Suite à la nouvelle loi de la consommation de 2014 qui définit les magasins de producteurs, de nombreuses formes de magasins se sont développées, ayant chacune ses contraintes en terme de réglementation sanitaire, comptable, fiscale. Hors les responsables de ces points de vente ne connaissent pas toujours le cadre réglementaire dans lequel ils s'inscrivent. A l'issue de cette journée, les stagiaires sauront gérer leur système documentaire et développer un argumentaire leur permettant de faire face aux contrôles réglementaires ou liés à une démarche qualité.

Pré-requis

Les paysans responsables ou souhaitant s'investir dans la gestion administrative et comptable d'un point de vente collectif.

Contenu

- Séance 1 :

Principe de la remise directe

Loi sur les magasins de producteurs

Diverses réglementations comptables et fiscales à respecter selon le statut

- Séance 2 :

Documents et justificatifs nécessaires au bon déroulé d'un contrôle

Analyse collective d'un document d'audit en lien avec la charte d'engagement.

Méthodologie de préparation et de gestion des suites à donner dans le cadre d'un audit

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 29/12/2017

Tarifs

Pour les non éligibles VIVEA, nous contacter

Plus de renseignements

Responsable formation : Cécilia Darboret

adearl@yahoo.fr

ADEAR (R) Languedoc Roussillon

Mas de Saporta - Maison des

Agriculteurs

34875

LATTES cedex

Tel. 04.67.06.23.67

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

08 janv 2018

09:30 - 17:00 (7hrs)

Salle de l'ancien couvent - Rue Georges

Clémenceau

34150 GIGNAC

Pascale MEJEAN - ingénieure consultante et membre d'un PVC depuis plus de 12 ans

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel -----
Téléphone -----

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à